

INFORMATION

Recensement de la population 2025

Comme chaque année, si votre logement fait partie de l'échantillon à recenser, un agent se présentera à votre domicile pour vous remettre des questionnaires à renseigner.

QUI SONT LES AGENTS RECENSEURS ?

Les 12 agents de la Ville sont munis d'une carte officielle. Pour plus de sécurité, n'hésitez pas à consulter notre carte (voir QR code), où vous découvrirez, secteur par secteur, quel agent va venir à votre rencontre. En cette période de démarchages, n'hésitez pas à demander aux personnes qui se présentent de justifier de leur identité et ne laissez pas rentrer chez vous une personne que vous n'auriez pas identifiée.

LES QUESTIONNAIRES : MODE D'EMPLOI !

Votre agent recenseur vous remettra **des codes confidentiels de connexion pour accéder au site www.le-recensement-et-moi.fr**. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des questionnaires papier. **Le recensement est un acte civique OBLIGATOIRE et GRATUIT.** Pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis. **Les réponses restent confidentielles et les renseignements collectés ne peuvent être utilisés qu'à des fins statistiques, sous le couvert de l'anonymat.** La CNIL veille au respect de la confidentialité des données.



+ d'infos :

Pour savoir si vous êtes recensés cette année ou pour obtenir tous renseignements concernant le recensement, vous pouvez contacter les coordonnatrices communales de recensement de la population au 01 69 46 80 61 ou écrire par mail à affaires-generales@sgdb91.com



Consultez
la carte et
les agents
recenseurs
de la Ville.

Pourquoi ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir **combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.**

Il fournit des informations sur **les caractéristiques de la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de **construire l'avenir en déterminant le budget des communes.**

FOCUS

Des travaux d'urgence en toute confiance !



Un lavabo bouché ou une chaudière en panne ? Qui appeler sans crainte lorsque vous ne connaissez personne ou que l'artisan du quartier n'est pas disponible ?

Le site MesDépanneurs.fr propose un service de mise en relation entre particuliers et professionnels pour des dépannages d'urgence et des travaux de rénovation. Disponible 7j/7, 24h/24, il couvre un grand nombre de domaines comme la plomberie, l'électricité, la serrurerie, le chauffage... La plateforme garantit la transparence des tarifs et la qualification de ses artisans partenaires. De plus, les devis sont gratuits et il n'y a pas de majoration le soir et le week-end.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Par téléphone ou en ligne, vous faites part de votre besoin en dépannage. Un professionnel se présente à votre domicile et réalise un devis détaillé gratuit. Si vous l'acceptez, les travaux sont réalisés. Le montant n'est prélevé qu'à la fin de l'intervention.

+ d'infos
mesdepanneurs.fr
09 74 73 54 69

RENTRÉE 2024/2025

Les inscriptions scolaires, c'est parti !

Si votre enfant est né en 2022, il fera sa rentrée scolaire en petite section à l'école maternelle de votre secteur en septembre 2025. Pour cela, l'inscription est indispensable.

QUAND L'INSCRIRE ?

Entre le 13 janvier
et le 31 mars 2025.

COMMENT L'INSCRIRE ?

- **C'est le 1^{er} enfant de la famille scolarisé ?** Prenez rendez-vous avec le **service Scolaire** au **01 69 46 80 67/77/78/79**.
- **Vous avez déjà un enfant scolarisé ?** Adressez les documents (**voir QR code ci-contre**) par mail à **enfance-scolaire@sgdb91.com** en indiquant en objet "inscription scolaire".



QUELS SONT LES DOCUMENTS À FOURNIR ?

Téléchargez la liste des documents à fournir sur le site www.sgdb91.com.



ATTENTION AUX ARNAQUES

Les calendriers de fin d'année

La fin et le début d'année sont souvent synonymes de ventes de calendriers et de demandes d'étrennes à domicile. **À Ste Gen', les seules personnes autorisées par la Municipalité à effectuer ce type de démarches sont les Sapeurs-Pompiers et les éboueurs.** Voici quelques éléments qui vous permettront de les reconnaître :

- **Les Sapeurs-Pompiers** portent leur tenue et ils possèdent une carte professionnelle. Leur tournée s'effectue entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre uniquement. Si vous êtes absents lors de leur premier passage, ils en effectueront un second. À noter, les calendriers sont également disponibles à la vente au Centre de Secours, 9 rue Paul Langevin.
- **Les éboueurs** portent obligatoirement une chasuble fluorescente fluo-quée, dont l'inscription est : soit "Cœur d'Essonne Agglomération", soit "SEMAER". Tout gilet qui ne porterait pas de mention doit alerter votre vigilance.

La Ville invite les Génovéfains à éconduire toute autre personne qui se présenteraient pour demander des étrennes. **Méfiez-vous des arnaques et ne laissez pas quelqu'un rentrer chez vous sans le connaître ou l'avoir identifié !**



PRATIQUE

L'identité numérique à Sainte-Geneviève-des-Bois, c'est maintenant possible !

Certaines démarches ne peuvent actuellement pas être dématérialisées en raison de leur caractère sensible. C'est pourquoi l'identité numérique certifiée devient essentielle pour sécuriser l'accès aux services en ligne, qu'il s'agisse de démarches administratives, de services bancaires ou de la signature de documents officiels. En France, plusieurs solutions permettent de créer une identité numérique certifiée. Par exemple, la **certification France Identité**, qui offre un niveau de garantie répondant aux plus hautes exigences de sécurité. Cette solution facilitera et sécurisera la mise en place de nouveaux services aux habitants.



CONCRÈTEMENT, À QUOI SERT-ELLE AUJOURD'HUI ?

- Réaliser **une procuration de vote** entièrement dématérialisée.
- Accéder à **un service via FranceConnect** (achat d'une formation via MonCompteFormation, accès à MaPrimeRénov, consultation de dossiers médicaux ou envoi de lettres recommandées électroniques...).

COMMENT L'OBTENIR ?

Depuis le 1^{er} octobre, **vous pouvez réaliser cette démarche de certification de l'identité numérique à la Mairie annexe**, sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture habituels.



Pour cela, il faut être muni de la **nouvelle Carte d'Identité** et initialiser la demande de certification **en flashant ce QR code**.

ATTENTION : Pour des raisons de sécurité, seuls les téléphones iOS (>16) et Android disposant d'un système supérieur à 10 permettent d'obtenir la certification de votre identité numérique France Identité.

+ d'infos

Service Affaires Générales

1 rue Emile Kahn • 01 69 46 80 73

HORAIRES D'OUVERTURE : Les lundis, mardis et vendredis de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 18h.

Les jeudis de 8h45 à 12h30 et 14h30 à 19h.

Les mercredis et samedis matin de 9h à 12h30.

Permanences

→ **AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIPP 91**
 Le 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h et le 3^{ème} vendredi du mois de 14h à 17h à l'Espace France Services.
 Prise de RDV : MEDIAVIPP 01 60 78 84 20.

→ **POINT RELAIS CAF**
 Espace France Services.
 Accueil aux horaires d'ouverture de la structure.

→ **ÉCRIVAIN PUBLIC**
 Un jeudi sur 2 de 9h à 12h Espace France Services.
 RDV au 01 70 58 96 50.
 Tous les jeudis, de 9h à 12h, au CCAS
 Contact : 01 69 46 81 60.

→ **CIDFF**
 Le mardi de 9h à 12h au CCAS sans rendez-vous.
 Le vendredi après-midi de 14h à 17h.
 RDV : maison de justice et du droit au 01 69 46 81 50.

→ **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
 Aider au règlement amiable des conflits à la maison de la justice et du droit de Cœur d'Essonne Agglomération.
 Sur RDV au 01 69 46 81 50.

→ **CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**
 Deux mardis dans le mois de 9h à 11h30 (23 avril, 7 et 21 mai).
 14, rue des douze Apôtres - 91000 Evry. Sur rendez-vous au 01 60 78 01 27.

Quelques services en un coup d'oeil

NUMÉROS D'URGENCE

- **COMMISSARIAT DE POLICE NATIONALE**
254 route de Corbeil
☎ 01 69 72 17 17
17 Pour toute urgence, composez le 17.
 - **POLICE MUNICIPALE**
218/220 route de Corbeil
☎ 01 69 46 8001
police-municipale@sadb91.com
 - **SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS**
9 rue Paul Langevin
18 Pour toute urgence, composez le 18.
 - **SAMU**
15 Pour obtenir l'intervention d'une équipe lors d'une situation de détresse vitale ou pour être redirigé vers un organisme de permanence, composez le 15.
 - **POLICE SECOURS**
17 Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie, composez le 17.
 - **SAPEURS-POMPIERS**
18 Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide, composez le 18.
- AUTRES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE GRATUITS ET ACCESSIBLES 24/24H**
- **NUMÉRO D'APPEL EUROPÉEN**
☎ 112
 - **NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES**
☎ 114

- **URGENCE SOCIALE, ACCUEIL DE PERSONNES SANS ABRI**
☎ 115
- **ENFANTS DISPARUS**
☎ 116 000
- **ENFANTS EN DANGER**
☎ 116 111
- **PERMANENCE DE SOINS AMBULATOIRES (médecins de garde)**
☎ 116 117
- **ALERTE ATTENTAT, ALERTE ENLÈVEMENT**
☎ 197
- **FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES**
☎ 39 19
- **PRÉVENTION DU SUICIDE**
☎ 31 14
- **MALTRAITANCE ENVERS LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
☎ 39 77
- **CANICULE INFO SERVICE**
☎ 0800 06 66 66

Le baromètre Cartes d'identité et passeports

Période du 1^{er} déc. 2024 au 15 janv. 2025

Faire votre passeport pour les vacances, refaire votre pièce d'identité prend du temps et il peut être urgent de venir nous voir. Ce baromètre vous donne les délais d'obtention d'un rendez-vous et les délais (indicatifs) de fabrication par la préfecture. Le meilleur moyen d'être serein quand vous effectuerez vos démarches est de prévoir à l'avance !

Prise de rendez-vous
en Mairie

7
JOURS

Fabrication
en Préfecture

21
JOURS

Délais indicatifs, sous réserve de l'évolution des rendez-vous et que le dossier ne soit pas rejeté par l'ANTS car incomplet ou non conforme.

— #sgdb91 —



@villesgdb91

VOTRE VILLE N°354 - CAHIER PRATIQUE - N°6 - NOV - DEC 2024

Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois - ☎ 01 69 46 80 00 - www.sadb91.com

Directeur de la publication : Frédéric Petitta • Rédacteur en chef, Directeur de la Communication : Alain Cadinot

Rédaction : Willy Richert, Sylvie Santiso Perez, Mathilde Marques • Mise en page : Julien Hosni

Photos : Service Communication • Impression : Imprimerie de Compiègne • Reproduction même partielle interdite.